



https://wwwpreprod.chu-bordeaux.fr/



Direction de la communication et de la culture – version 2 Février 2016

ETAPE 1 : S'AUTHENTIFIER DANS LE CMS

CMS (content management system) système de gestion de contenu web, qui permet de créer, modifier, publier et supprimer du contenu d'un site Internet de manière collaborative via une gestion simplifiée et automatisée. Grâce au CMS, tout membre d'une organisation ou d'une collectivité peut mettre en ligne de l'information.

1. Ouvrez Firefox 🤇



- 2. Tapez dans la barre de recherche de votre navigateur <u>https://wwwpreprod.chu-bordeaux.fr/</u>
- 3. Cliquez sur « Se connecter »
- 4. Entrez votre identifiant et votre mot de passe (les mêmes que pour vous identifier sur votre poste)



<u>wwwpreprod.chu-bordeaux.fr</u>: c'est le site de pré-production du site Internet = reproduction à l'identique du site Internet en mode « outil de travail »

Les alimentations (transfert de données vers www ont lieu toutes les nuits) vers le site www.chubordeaux.fr. Vos informations sont en ligne le lendemain si vous avez choisi l'état « publié » dans les propriétés. Attention, des alimentations peuvent être demandées en journée pour des actualités (Direction de la communication et de la culture).

ETAPE 2 : RECHERCHER VOTRE PÔLE/SERVICE/UNITÉ DANS LE MOTEUR DE L'OFFRE DE SOINS

1. Recherchez grâce au moteur de recherche sur la page d'accueil, votre service et/ou unité qui vous concerne puis cliquez sur votre entité pour ouvrir l'espace dédié.

NB : Une barre d'outils du CMS apparaît en haut à gauche de la page. Elle sert à rentrer dans le **mode « édition** », à se déconnecter, à voir les statistiques, regarder la documentation des outils d'édition, visualiser le tableau de bord, les permaliens... Un seul contributeur peut agir sur une même page (*un message vous préviendra si une autre personne est connectée, il faut qu'elle sorte du mode édition afin que vous puissiez agir*)



ETAPE 3 : MODIFIER UNE PAGE EXISTANTE EN CRÉANT UNE NOUVELLE VERSION*

1. Vous êtes maintenant sur la page que vous souhaitez modifier

Vous devez créer une <u>nouvelle version</u>* de votre page (même principe qu'un calque). 2. Pour cela :

- Dans la barre d'outils (en haut, à gauche), passez en mode « édition » en cliquant sur le puis sur le picto « Propriété » 🚺 1

pictogramme « crayon »

- Une fenêtre s'ouvre, cliquez sur l'onglet « Versions » puis sur on pour créer votre nouvelle version et enfin « modifier »,

- Votre nouvelle version est créée
- Cet onglet 💷 apparaît dans votre barre d'outil
- Cliquez dessus pour accéder à votre nouvelle version
- La phrase en rouge vous indique que vous êtes sur votre nouvelle version



Vous pouvez maintenant modifier votre page

*Une version est un document de travail.

Elle permet de conserver une trace des modifications apportées à votre page. Il est ainsi possible de retrouver des versions précédentes.



ETAPE 4 : MODIFIER UNE PAGE EXISTANTE

- 1. Vous êtes maintenant sur <u>la nouvelle version de la page</u> que vous souhaitez modifier
- Pour modifier une zone de texte, placez ensuite votre souris dans les zones délimitées par un contour rouge. Ces zones deviennent vertes dès lors que vous cliquez à l'intérieur
- 4. Un éditeur contenant des **fonctions de mise en page** apparaît à droite de votre écran pour effectuer la mise en page de votre texte, des liens etc...



ETAPE 5 : LES OUTILS DE MISE EN PAGE

Utilisez le clic droit de votre souris pour retrouver les fonctionnalités indispensables à la mise en page. N'oubliez pas de sélectionner le texte et de choisir la fonctionnalité souhaitée

B Gras	Ctrl+B
✓ Italique	Ctrl+I
U Souligné	Ctrl+U
S Barré	
× ² Exposant	
*: Indice	
🖷 Lien hypertexte	
🝓 Lien vers une ancre dans cette pag	je
🖾 Lien envoi de mél	
📑 Aligné à gauche	Ctrl+L
臺 Au centre	Ctrl+E
🗐 Aligné à droite	Ctrl+R
Justifié	Ctrl+3
🔁 Coller un tableau ou un modèle	

hirurgies minimales invasives transorales robotisées.



>Ex : <u>le lien hypertexte</u> (vers un document, une rubrique existante du site internet, un lien externe...)

Utilisez aussi l'éditeur accessible avec <u>le clic</u> <u>droit</u> lors de l'insertion des modèles. Par exemple afin d'ajouter rapidement un lien ou bien « couper le modèle » pour supprimer celui-ci

ETAPE 5 : LES OUTILS DE MISE EN PAGE (suite)



Plusieurs fonctionnalités sont accessibles avec <u>le clic droit</u> et permettent d'avoir des actions rapide :

Ex : pour mettre à jour un PDF déjà en ligne, placez votre curseur dessus et faites un clic droit, vous pouvez le renommer, modifier sa position et accéder aux propriétés pour télécharger une nouvelle version du document. <u>Ainsi tous les liens</u> <u>hypertextes qui pointent vers le document</u> <u>seront mis à jour automatiquement (sans</u> <u>avoir besoin de repasser dessus</u>

De même vous pouvez avoir accès à des fonctionnalités de la page de manière rapide : voir les autres versions; créer une nouvelle sous-rubrique...etc

ETAPE 5 : LES OUTILS DE MISE EN PAGE (suite)

permet d'effacer l'intégralité du contenu de votre zone éditable. Une confirmation vous sera bien entendu demandée
 permet d'enregistrer les modifications effectuées dans la zone d'édition en cours. Raccourci clavier : Ctrl+S
 annule la dernière action. Vous regrettez finalement d'avoir annulé une ou plusieurs actions ? Vous pouvez donc les remettre supprime toutes les balises «HTML» comprises dans le texte sélectionné. Cet outil vous aide à assainir votre texte
 permet de mettre en place, d'augmenter, de supprimer ou diminuer le retrait



permet de modifier la mise en forme du texte. Afin d'améliorer le référencement sur internet, il est recommandé d'utiliser la mise en forme pour les titres importants de votre page (cf charte éditoriale) et avoir des contenus uniformes en présentation



Les modèles permettent d'ajouter des mises en forme pour les citations, PDFs, liste à points...



N CH

3 =

Mise en forme... Modèles...

Biblimages...



Permet de mettre en gras, italique, souligné, barré, exposant ou carré un texte sélectionné

11.

ETAPE 6 : INSERER UNE IMAGE, UNE VIDEO...





permet d'insérer une image (attention à la taille de l'image et aux droits à l'image - voir charte éditoriale)



permet d'insérer un diaporama (nous vous conseillons de créer votre propre diaporama ou bien d'importer en PDF votre existant)



permet d'insérer une vidéo. Vous pouvez insérer une vidéo de votre ordinateur, mais aussi une vidéo provenant du web



permet d'insérer un son



permet d'insérer un objet tel qu'une carte Google map, un lien twitter, une vidéo intégrée en dur dans un site...



permet d'insérer un WIDGET (objet graphique) avec un lien vers une page web, un PDF... Le widget ne peut être intégré que sur la zone éditable au dessus le bouton « Contacter le ... ».



constrais par Amission de positions (TEP)

00-2-40-00

EQUIPE MEDICALE

ETAPE 7 : FAIRE UN LIEN

Les liens hypertextes vous permettent de lier vos contenus vers d'autres informations (internes, externes) et doivent apporter « un plus » à l'internaute. L'intitulé du lien est important car il permet aux moteurs de recherche de mieux référencer les contenus. Plus il y a de liens, plus votre page sera en « bonne position » dans les résultats des moteurs de recherche. *Conseil : ajoutez des liens vers des contenus existants dans le site Internet plutôt que de dupliquer les contenus*

戦 va vous permettre de transformer une zone sélectionnée (texte ou image) en lien hypertexte. En cliquant sur l'icône, l'écran suivant apparaît

Vous avez 2 possibilités :

- Soit vous souhaitez créer un lien vers un site externe (différent du vôtre) : dans ce cas il vous suffit de saisir l'adresse du site dans sa totalité «http://www.votre-autre-site.fr» dans la zone de texte intitulée «Entrez l'adresse du lien» puis de valider avec « Ok »

- Soit vous souhaitez faire un lien interne (vers une autre page ou un autre document du site) : dans ce cas, vous devez vous déplacer dans l'arborescence du site en cliquant sur les ien ou en cliquant sur les liens éventuellement présents à la suite de «Vous êtes ici». Une fois la page cible trouvée, il vous suffit de cliquer sur son titre puis sur « Ok »

Lien hypertexte vers http://		supprime le lien qui se retrouve
Entrez l'adresse du lien :	Veuillez choisir une fenêtre cible pour ce lien hypertexte : Rester dans la fenêtre courante (option par défaut)	transformé en texte classique
http://	_self	
ou bien choisissez un lien intrasite ci-dessous :		
ou bien choisisez un lien intrasite ci-dessous : Vous êtes ici ; «ccuei) > Les pôles > Pôle imagerie médicale @ Léquipe médicale @ Découvrir @ EQUIPEMENTS @ REGARDER LE PLAN D'ACCÉS		Permet de créer un lien vers un endroit spécifique d'une page. Lorsque vous cliquez dessus, un écran de saisie vous invite à saisir un nom unique d'ancre. Pour une même page, on ne doit pas utiliser 2 fois le même nom d'ancre. ATTENTION : pas de blancs, d'accents, ni de cédille ! Ensuite cliquez sur spécifique que vous a pour faire le lien vers l'endroit spécifique que vous a pour faire le lien vers l'endroit cétte fonctionnalité est intéressante pour structurer votre page ex : https://www.chu-bordeaux.fr/Patient-proches/Vos-droits- et-devoirs/Vos-droits/Dossier-médical/
		permet de créer un lien de type « envoi de mail». Lorsque l'internaute cliquera sur ce lien, son outil de messagerie s'ouvrira
	Ok	afin de rédiger un message vers cette adresse mail.

ETAPE 8 : DOCUMENTS A TELECHARGER

Nous préconisons d'intégrer des documents **au format PDF** (évitez les documents word, excel, ppt qui sont peu sécurisés et qui pourraient être détournés). Vos documents peuvent être facilement enregistrés au format PDF, y doivent y figurer le logo du CHU de Bordeaux (conforme et dans le respect de la charte graphique du CHU de Bordeaux), avoir **un titre court, compréhensible** sans majuscules, accents, caractères spéciaux, sans espace blanc (séparation avec le – ou _). N'oubliez pas de dater ou de mettre une version au document



ETAPE 8 : DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER (suite)

Exemple :

- Créez une nouvelle version de votre page (version 2), passez en mode édition, <u>sélectionnez un mot de votre texte ou</u> bien choisissez un titre de lien compréhensible et sélectionnez-le



Co

ETAPE 8 : DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER (fin)



ETAPE 9 : PUBLIER VOTRE PAGE

Vous souhaitez maintenant publier votre page sur le site Internet

- Dans la barre d'outils (en haut, à gauche), passez en mode « édition » en cliquant sur le pictogramme « crayon in the pictogramme « crayon in the pictogramme » crayon in the pictogramme » crayon in the pictogramme » cliquez sur promouvoir
- puis sur le picto « Propriété » 🐧
- Une fenêtre s'ouvre, cliquez sur l'onglet « Versions »
- Demandez à publier votre page en cliquant sur 🜍 situé à côté de votre version.



Selon vos droits :

- Vous avez le droit de publier : votre page sera en ligne à partir de minuit

 Vous n'avez pas le droit de publier : un mail est envoyé à la personne qui a le droit de publier. Une fois la validation effectuée, la page sera en ligne à partir de minuit

ETAPE 10 : CRÉER UNE NOUVELLE PAGE

Créer une nouvelle page = créer une nouvelle sous-rubrique. C'est-à-dire structurer votre page avec des sous-domaines

Positionnez-vous dans la rubrique où vous souhaitez créer votre nouvelle page

- Dans la barre d'outils (en haut, à gauche), passez en mode « édition » en cliquant sur le pictogramme « crayon » puis sur le picto
- 2. Une fenêtre s'ouvre



ETAPE 10 : CRÉEZ UNE NOUVELLE PAGE (suite)

Exemples de

sous-rubriques



Votre nouvelle page apparaît dans le menu latéral de votre rubrique en gris (le gris « clignotant » indique que votre page est en mode « brouillon »).

Cliquez dessus et commencez votre mise en page en vous référant aux étapes 4, 5, 6, 7 et 8.



ETAPE 11 : CRÉER UNE ACTUALITÉ

Une actualité vous permet de mettre en valeur une information, un reportage, un colloque ... Vous pouvez en mettre plusieurs :



- 2. Dans la barre d'outils (en haut, à gauche), cliquez sur le picto i pour créer une nouvelle page
- 3. Remplissez les champs « Titre », indiquez la position de l'actualité par rapport aux autres et cliquez sur « modifier »
- 4. Votre actualité apparaît, cliquez dessus pour maintenant écrire et mettre en page l'actualité (voir étapes 4, 5, 6, 7 et 8)
- 5. Lorsque votre actualité est terminée, dans la barre d'outil (en haut, à gauche), cliquez sur le picto « propriété » ① puis passez de l'état « brouillon » à « publié ».

NB : Chaque actualité doit comporter une photo. Celle-ci doit obligatoirement être en format « paysage (rectangulaire). Pour la faire apparaître, n'oubliez pas d'écrire dans les propriétés de votre photo dans le champ « Paramètre facultatif » : « infosalaune »

ETAPE 12 : CRÉER UN DOSSIER DU MOIS

Le dossier du mois vous permet de mettre en valeur une information, une innovation, un sujet. Ces contenus doivent déjà <u>être publiés</u> sur le site Internet...

Image: State of the state of the

- 2. Sélectionnez ensuite la page ou le document vers lequel le dossier du mois va pointer
- 3. Une fois cette étape validée, le dossier apparaît sur votre page
- Si vous souhaitez modifier les dossiers, il suffit de faire un « effacement arrière » avec votre clavier

LA CHARTE GRAPHIQUE

Voici la mise en page à respecter pour un contenu type sur le site Internet. Les modèles sont accessibles dans l'éditeur de droite. La police se met automatiquement à la saisie

DICTA ASPERNATUR POSSIMUS	The S
Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipisicing elit. Quo dolores	
inventore tempore eius unde.	
Rugiat sit distinctio, <u>nobis eerum sint ques</u> a <u>copic aurqui seeper oonoremque</u> sapiente laudantium debitis quod. Eos quasi modi obcaecati suscipit ab, repellat omnis, eccusantium eius quis? Exercitationem seepe molestiee quibuadem, nobis facilis suscipiti Nini quesi esse itaque dolore quisquam doloremque asperiores quia voluptatum consequentur?	Lien
600 × 320 🗸	Image
Légerde	Légende sous la photo
Rugiat sit distinctio, nobis earum sint quasi suscipit, aut qui saepe doloremque sapiente laudantium debitis quod. Eos quasi modi obcaecati suscipit ab, repellat omnis, accusantium eius quis? Exercitationem saepe molestiae quibusdam, nobis facilis suscipiti Nihili quasi esse itaque dolore	Citation
quisquam doloremque asperiores quia voluptatum consequuntur?	Tauta an grad
Fugiat sit distinctio, nobis earum sint quasi suscipit, aut qui saepe doloremque	l'exte en gras
sapiente laudantium debitis quod. Eos quasi modi obcaecati suscipit ab, repellat	
omnis, accusantium eius quis? Exercitationem saepe molestiae quibusdam, nobis	
facilis suscipit Nihil quesi esse itaque dolore quisquam doloremque esperiores quia voluptatum consequuntur?	
 Lorem Ipsum dator sit amer, consectetur adipisicing etit. Datoribus, veniam? 	
 Iste velit possimus, eum sapiente magni molestiae temporibus at asperiores. 	
 Eaque corports quibusciam totam sequi obcaecati ipsum tempora fugiat natus. 	Liste à puce
Dokor praesentium corrupti dokoremque eligendi debitis. Vel venlam animi quae.	
 Praesentium eos impedit maiores segui vero et, reprehenderit voluptate placeat! 	

QUELQUES RÈGLES A SUIVRE

. . .

> En complément de ce tutoriel, retrouvez des conseils dans la charte éditoriale du site Internet du CHU de Bordeaux pour assurer la cohérence et la qualité de vos publications

> Si vous avez des contenus déjà utilisables, ne faites pas de « copier-coller » de word (le texte est truffé de code invisible à l'œil, il sera mal converti un fois collé dans le CMS et vous obtiendrez une apparence aléatoire)>>>Utilisez le « bloc-notes » de votre ordinateur (Menu démarrer>programme>accessoires>BLOCNOTES) pour nettoyer le texte de la mise en forme et copier-coller ensuite ce contenu dans le CMS.

L'éditeur de droite vous permet de faire une mise en page de vos contenus

> Attention à la taille des photos (voir chapitre « images » de la charte éditoriale), elle ne doit pas dépasser 1 MO. Si votre image est trop grande ou lourde (faire un clic droit sur l'image puis « propriétés » pour voir la taille et le poids de l'image), votre page mettra plus de temps à charger et sera difficilement visible pour l'internaute. Servez-vous de l'outil d'intégration d'images pour réduire sa taille.

>Ne justifiez pas vos textes ! Utilisez plutôt la fonction « aligner à gauche », cela permet à l'internaute de lire plus facilement les contenus

QUELQUES RÈGLES A SUIVRE (suite)



> N'oubliez pas d'effectuer **une relecture** avant publication définitive de vos pages

> Actualisez les informations **régulièrement** : c'est un critère de qualité pour un site Internet et cela permet d'obtenir un meilleur référencement sur les moteurs de recherche

> A la création de vos sous-rubriques, vous pouvez créer jusqu'à deux niveaux supplémentaires, il faut penser à l'internaute qui va naviguer dans votre arborescence pour obtenir l'information, s'il y a trop de clics, il n'ira pas jusqu'au bout (cf annexe architecture de la charte éditoriale – pas plus de 4 niveaux). N'hésitez pas à nous demander conseil.

> Attention aux redondances ! Les informations doivent être saisies à un seul endroit et vous pouvez y faire référence en utilisant les liens hypertextes (exemples : vers des actualités, une prise en charge, une présentation institutionnelle etc)

Si vous souhaitez aller plus loin dans les fonctionnalité du CMS, vous avez accès dans l'éditeur à une **documentation plus complète** des outils d'édition en cliquant sur dans l'éditeur en haut à gauche

CONTACTS

Direction de la communication et de la culture internetchu@chu-bordeaux.fr

Chargées de projets communication digitale :

Isabelle Balligand <u>isabelle.balligand@chu-bordeaux.fr</u> / 20 325/06 40 15 46 37

Audrey Biaud <u>audrey.biaud@chu-bordeaux.fr</u> / 20 896/06 60 04 92 83